

ASSOCIATION DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT MARIN DE GRENOBLE



L'Association a pour vocation de créer, d'animer, de proposer des activités à caractère culturel ou sportif dans le but:

- de développer des rencontres et tisser des liens d'amitié entre tous les membres citoyens de la République de SAINT MARIN et leurs descendants, attachés à la circonscription consulaire de GRENOBLE.
- défendre les droits des citoyens Saint-Marinais de l'extérieur en participant à la Consulta, organe officiel de la République de Saint-Marin réunissant les 25 associations de Saint-Marinais dans le monde.
- de contribuer à la valorisation de la REPUBLIQUE DE SAINT MARIN

Le siège social de l'Association est situé à Grenoble (Isère), 10 rue de Belgrade.

La fixation du montant de la cotisation annuelle figure dans nos statuts conformément à la loi saint-marinaise.

C'est l'Assemblée Générale fixe le montant annuel à verser à notre Association. Chaque membre ayant réglé la cotisation, recevra sa carte d'adhérent.

Le bureau est composé de :

- Un Président et de un ou deux Vice-Présidents
- Un Secrétaire et d'un Vice-Secrétaire
- Un Trésorier et d'un Vice-Trésorier
- Un Responsable des activités et des manifestations et d'un Vice-Responsable
- Du chef de mission du Consulat de Grenoble.

L'assemblée générale est programmée en début d'année.

Au dos de ce document, figure la liste des différentes activités proposées par l'Association.

Votre participation fera vivre l'association, qui est, avec le Consulat le lien entre notre République et vous.

Le président

TSVP

Les différentes activités proposées

- **Fête de la Sainte Agathe**
En février : Saint-Marin fête sa libération et la sainte Agathe autour d'un repas festif.
- **Un pique-nique** (courant juin)
Organisé par les membres du CA. Repas champêtre composé essentiellement de produits en provenance de Saint Marin (Piade-saucisses-tortes etc.)
- **Vente de Piade et Torte**
Initialement calée avec la Foire de Brignoud (début Octobre), ces produits proviennent directement de Saint Marin
- **Le colis de Noël ou le bon d'achat**
Réservé aux Saint-Marinais âgés de 65ans et plus. (Colis composé de produits en provenance de Saint-Marin et offert par l'association).
- **Bowling - Karting**
Activités réservées en priorité aux enfants, et généralement suivies d'une pizza partie.
- **Noël des enfants**
Le père Noël rend visite aux enfants, jusqu'à l'année de leurs 15 ans. A cette occasion un après-midi festif est organisé, et chaque enfant reçoit un cadeau accompagné d'un goûter.
- **Noël des adultes - Repas de fin d'année**
Chaque année, l'association organise son traditionnel repas dansant, **Ambiance assurée.**

En outre, l'Association attribue aux jeunes Saint-Marinais, une bourse d'études (Selon les critères définis).

Elle sélectionne les participants, membres de l'Association, à un séjour culturel de 3 semaines en République de Saint Marin, rassemblant des jeunes de toutes les communautés du monde. (Selon les critères définis).

Important :

Toutes ces informations vous sont transmises soit par mail, soit par courrier.

Afin de vous informer au mieux, du déroulement des différentes manifestations, veuillez remplir le formulaire joint, et le retourner :

Soit par courrier

**Association de la République de Saint-Marin
435 rue des sources
38920 Crolles.**

Soit par Mail

association.rsm@gmail.com